

Rendre effectif le droit à l'emploi pour tous

MARTINE HOSSELET-HERBIGNAT

Les personnes les plus pauvres ont une vie de travail, même s'il n'est pas salarié. Elles ont une énorme aspiration pour elles-mêmes à avoir accès à un travail décent, et pour leurs enfants à accéder à un métier¹.

Au cours des années 1970, lors de la crise économique, ces personnes en lien avec ATD Quart Monde ont de plus en plus de mal à trouver du travail. L'idée d'un projet pilote qui leur permettrait d'entrer ou de revenir dans le monde de l'emploi est lancée. En 1978, un volontaire d'ATD Quart Monde, ingénieur de formation, se lance dans une activité de menuiserie avec deux adultes découragés de trouver un jour un emploi : l'Atelier de Promotion Professionnelle à Noisy-le-Grand, qui produit des ruches et des aménagements d'ambulance. Des adultes, des jeunes, apprennent en compagnonnage avec des volontaires permanents. On apprend à utiliser des machines mais aussi à utiliser un mètre et à compter, à lire à partir d'une mise en situation de production. C'est le contraire de se former pour devenir employable. On est d'abord employé et, à partir du travail, naissent un besoin et un intérêt pour la formation, ainsi que la confiance que c'est possible de réussir à apprendre. Avec quelques projets menés par d'autres organisations, l'Atelier de Promotion Professionnelle sera référence d'une nouvelle dynamique d'action contre l'exclusion sociale qui va se décliner de multiples manières et se développer dans toute la France, l'insertion par l'économique. Dans les années 1980, le Mouvement crée en France deux autres ateliers avec des adultes en situation de pauvreté, dans des activités économiques différentes. Cependant, après un temps d'expérimentation, l'étape nécessaire des relais s'avère être un échec cuisant. Le principe de recrutement en faisant priorité aux plus pauvres est remis en cause. À partir du début des années 2000, ATD Quart Monde lance une nouvelle génération de projets *Travailler et Apprendre Ensemble* (TAE) qui emploie en contrat à durée indéterminée au SMIC² des personnes n'ayant aucune chance de trouver du boulot sur le marché de l'emploi, ainsi que d'autres personnes n'ayant pas de difficultés d'emploi et qui font le choix de rejoindre TAE pour une année ou deux, parfois un peu plus, et travailler ensemble³.

S'appuyant sur cette longue expérience d'engagement vers un droit effectif au travail, c'est au début des années 2010 qu'ATD Quart Monde lance l'idée d'un projet Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée. Ce dossier donne largement la parole à ceux et celles avec qui ce projet est devenu réalité⁴. ■

1. Ce texte est largement documenté par une note détaillée rédigée par Bruno Dabout.

2. SMIC : Le salaire minimum interprofessionnel de croissance est le salaire horaire brut en dessous duquel l'employeur français ne peut rémunérer ses salariés. Il se monte à 10,57 € au 1^{er} janvier 2022.

3. Voir en particulier l'article de Laurent Grandguillaume p. 16.

4. Voir l'article de présentation globale du processus p. 10.